

Article : *Le vignoble du Bas-Languedoc est-il un vignoble de plaine ?*



Auteur (s) : M. DERRUAU

Nombre de pages : 3

Année de parution : 1982





LE VIGNOBLE DU BAS-LANGUEDOC EST-IL UN VIGNOBLE DE PLAINE ?

par M. Derruau

Une tendance courante et contestable assimile vignoble de qualité et vignoble de coteau. Parmi les affirmations hâtives, on relève aussi celle qui fait du vignoble du Bas-Languedoc un vignoble de grand rendement alors que ce rendement est nettement inférieur à celui du vignoble allemand, du vignoble luxembourgeois, du vignoble des Charentes. Enfin on affirme couramment que c'est un vignoble de plaine.

On se propose de comparer les pentes moyennes des vignes dans le Bas-Languedoc avec celles de deux vignobles dont la réputation de qualité est acquise : celui de la côte bourguignonne et celui du Médoc.

Il existe des méthodes précises pour le calcul d'une pente moyenne – plus exactement de la « plus grande pente » moyenne. Mais elles sont d'application un peu longue et on ne les exposera pas ici. Nous avons adopté un calcul approché, donnant des chiffres un peu inférieurs à la réalité. Il s'agit d'établir, pour chaque portion de carte étudiée, un faisceau de droites parallèles dans la direction coupant les courbes de niveau sous l'angle le plus proche de 90° ; par exemple, perpendiculairement au tracé des rivières ou à celui d'un grand accident du relief, escarpement de faille par exemple. On compte les courbes de niveau coupées ; leur espacement moyen indique la pente moyenne. C'est cette méthode rapide qui a été adoptée ; elle donne une première approximation.

Il va sans dire que la pente de tout versant, telle qu'on l'a mesurée, fait abstraction des aménagements tels que murs de pierre sèche ou tertres limitant deux parcelles. Partout ces aménagements ont réduit la pente quand elle était trop forte. C'est la pente du versant globale qui est prise en compte ici et non la pente atténuée par le terrassement ou la descente des sols.

Les trois zones de vignoble étudiées sont :

- 1) La côte de Bourgogne d'après les cartes au 1/50 000° de Beaune et de Gevrey-Chambertin. On a mesuré, tous les 2 km, perpendiculairement à la direction de l'escarpement ;
- 2) Le vignoble du Médoc, d'après les cartes au 1/50 000° de Lesparre et Saint-Laurent-et-Benon. Les droites choisies, écartées de 2 km, l'ont été perpendiculairement à la rive de la Gironde ;
- 3) Pour le vignoble du Bas-Languedoc, on a choisi deux cartes représentatives : celle de Pézenas au 1/50 000° et celle de Béziers également au 1/50 000°. En effet, ces cartes incluent des portions planes (vallée de l'Hérault, vallée de l'Aude y compris la plaine alluviale de Narbonne) et des portions plus accidentées telles que le glacis modérément incisé du Biterrois. On n'a pas exclu la petite zone du vin de pays de Saint-Chinian (région de Cruzy) mais on a exclu celle des Monts de Faugères pour ne pas introduire une zone trop montueuse. Les droites choisies ont été prises tous les 2 km perpendiculairement au tracé dominant des vallées dans chaque autre zone vallonnée.

On remarquera que la pente mesurée dans le vignoble de la côte bourguignonne est beaucoup plus proche de la plus grande pente effective que celle qui a été mesurée dans le Bas-Languedoc où les accidents de relief sont de direction moins schématique et par conséquent les angles des droites avec les isohypses s'écartent plus de 90°.

On a pris en compte seulement la partie active des vignobles en excluant les portions délaissées et retombées en friche. La détermination de ces parcelles abandonnées est délicate. Elle n'est pas toujours possible sur photo aérienne et, notamment pour la côte de Bourgogne, elle a nécessité des repérages sur le terrain. Pour le Médoc, les abandons sont pratiquement nuls.

On n'a pas distingué les vignobles d'appellation contrôlée, les V.D.Q.S., les vignobles de consommation courante et encore moins les différentes appellations entre elles (par exemple « Bourgogne », « villages », « grands crus »). Cependant, si on a exclu la zone de Monts de Faugères (angle Nord-Ouest de la carte de Pézenas), c'est que son caractère très montueux se distinguait nettement du reste du Bas-Languedoc. De même, le vignoble d'arrière-côte en Bourgogne a été exclu parce que sa position est nettement différente de celle de la côte.

Les valeurs obtenues sont les suivantes :

Côte de Bourgogne.

Dénivellation cumulée de 740 m sur la carte de Beaune pour une longueur totale de 11 secteurs mesurés atteignant 18,8 km, soit une plus grande pente moyenne de 3,93 %. Sur la carte de Gevrey-Chambertin, 260 m pour 7,2 km, soit 3,61 %. En totalisant les deux cartes, 1 000 m de dénivellation sur 26 km, soit 3,84 %.

Cette valeur peut paraître faible pour un vignoble de côte, mais elle s'explique facilement. La thèse de Madame Gadille (1) fait à la géographie physique une très large place et donne tous les renseignements souhaitables. Elle mentionne la largeur très variable du vignoble de moins de 750 m à 3 000 m (p. 76) ; elle indique les altitudes supérieures limites (figure p. 341) ; les versants sont étudiés notamment pages 472 à 526. L'existence d'un glacis au pied du talus proprement dit est soulignée (notamment p. 87). Ce glacis, concave, se termine par des pentes très faibles passant au bas-pays, et c'est lui qui diminue le chiffre de la pente moyenne. Les villages viticoles ne sont jamais perchés mais ils se situent soit au pied du talus, soit à quelque distance (Mme Gadille, ouvrage cité, p. 132) ; s'il y avait perchement, nul doute que la mise en culture des hauts de pente aurait été plus grande.

L'extension de ce vignoble a beaucoup varié dans l'histoire ; c'est surtout le glacis qui a été le théâtre de ces flux et reflux, mais le haut de la côte a vu aussi ces variations. Mme Gadille signale des défrichements, en partie par usurpation, surtout aux 18^e et 19^e siècles (ouvrage cité p. 151). Actuellement, le paysage ne porte la trace que d'une seule plantation après défrichement sur la pente forte du haut de côte au Nord de Fixin ; il a été signalé par Mme Gadille (p. 151, note 44), qui mentionne le rôle de la S.A.F.E.R. Par contre, les déblais de carrière dans la zone de Corgoloin-Comblanchien ont « mité » le terroir viticole ; le système de l'exploitation de la pierre a fait ici une concurrence victorieuse à la viticulture, d'ailleurs moins renommée qu'ailleurs. De même, le recul se marque par l'existence de friches dans une zone de défrichement ancien à Murgers à Saint-Aubin, situé il est vrai au Sud de notre limite. Recul aussi entre Nuits et Vosne-Romanée et juste au Nord de Chambolle-Musigny. Sur le bas glacis, malgré les flux et reflux, la vigne tient bien sur de vastes terroirs (mise à part la zone de Corgoloin-Comblanchien d'où les champs la bannissent) justifiant la faible valeur de la pente moyenne telle que nous l'avons mesurée.

Mais en général la limite du bois qui occupe le haut de la côte et du vignoble situé en contrebas paraît fixée depuis longtemps ; il arrive qu'elle soit élevée et qu'elle borne un vignoble en pente forte comme à la butte de Corton, mais le cas est assez rare, et même dans la commune d'Aloxe-Corton, la proportion de terroir très déclive est faible. Plus fréquemment, le bois descend très bas comme à Clos-Vougeot (Mme Gadille, p. 340) et au site de Chambertin proprement dit ; la situation n'est pas très différente à la montagne de Beaune. Quant aux vallées, les plus étroites à versants déclives sont pratiquement tout en bois comme celle que suit la route Beaune-Bligny-sur-Ouche, ou la Combe Lavaux de Gevrey-Chambertin, et c'est seulement les larges rentrants à basse pente faible qui sont très viticoles comme en aval de Savigny-lès Beaune et au Nord de Serrigny. Au total, des raisons complexes, à la fois historiques et physiques, expliquent que le vignoble de la côte bourguignonne s'étende plus sur les pentes faibles que sur les talus déclives. D'ailleurs, la plupart des grands crus n'y sont pas sur les sols les plus maigres mais bien au contraire sur les plus riches (Mme Gadille, p. 329), à condition que la perméabilité soit suffisante et que l'égouttement s'y fasse bien.

Médoc.

Le total de 7 transects donne une dénivellation cumulée de 260 m sur 18 km, soit une pente de 1,44 %.

Le vignoble du Médoc, étudié par René Pijassou (2), est constitué essentiellement de nappes de « graves » se ravinant très légèrement les unes les autres, tandis que sa limite Ouest correspond à peu près à la zone sableuse du plateau landais. Les pentes dans les « graves » sont un peu moins faibles que celles de la topographie des sables, mais on ne s'étonnera pas de sa modicité. R. Pijassou présente le Médoc comme « un vignoble girondin à très basse altitude » (p. 17) : le point culminant est de 43 m (p. 19). Si la vigne est aujourd'hui à peu près exclue du littoral palustre, elle se situe entièrement sur des croupes et des versants peu déclives.

Bas-Languedoc.

La topographie du vignoble, telle qu'elle apparaît sur les cartes de Pézenas et de Béziers, est extrêmement complexe : quelques zones plates (étangs asséchés, plaines littorales et alluviales actuelles, terrasses), des croupes taillées dans la molasse ou résultant de la dissection du glacis du Biterrois, le rebord de la zone plissée mais aplanie du Saint-Chinianais.

Sur la carte de Béziers, les zones plates viticoles sont l'étang de Montady, la plaine de Narbonne, le couloir de l'Aude, soit 83 km² environ avec une pente moyenne de 0,3 %. La plaine d'Argeliers, qui correspond à des alluvions anciennes, représente 28 km² et une pente de 0,5 %. La partie de Saint-Chinianais occupe 40 km² avec une pente moyenne de 14 %. Tout le reste, surtout molassique, a révélé un total de dénivellation de 2 410 m sur 82 km, soit une pente de 2,93 %. L'ensemble de la carte indique, pour les régions viticoles, une pente de 3,2 %.

Sur la carte de Pézenas, la plaine de l'Hérault occupe 40 km² avec une pente moyenne de 0,4 % ; la zone de la molasse, à l'Ouest et au Sud de la montagne de la Moure, accuse pour les zones en vigne 4,10 %, le glacis dis-séqué du Biterrois une pente de 4,18 %. La pente moyenne des zones viticoles de la feuille est de 3,85 %.

L'ensemble des deux feuilles Béziers et Pézenas révèle donc, pour les zones viticoles étudiées, une pente moyenne d'environ 3,52 %.

Dans ce vignoble méridional, les pentes les plus fortes, au sol mince, craignant la sécheresse, donnent en général de faibles rendements quantitatifs, des vins âpres, pas nécessairement très forts en degrés parce que la sécheresse d'été entrave les échanges entre le sol et la plante. C'est sans doute une erreur de développer dans cette zone les appellations V.D.Q.S. ou A.O.C., politique qui résulte d'une confusion entre les faibles rendements et la qualité et d'une confusion entre l'excellence de la situation de coteau viticole dans les zones océaniques et dans les pays secs méditerranéens. À l'opposé, les terroirs de terrain plat et de sols gras donnent des degrés médiocres et de bons rendements sauf les années de gel d'hiver ou de printemps, le rendement tombant alors à zéro. Les tiers inférieurs de versants donnent à la fois de bons rendements et des degrés convenables surtout si l'exposition est au sud. Ce ne sont donc pas les pentes nulles qui présentent le plus d'avantages, mais, en climat méditerranéen, les pentes les plus fortes ne sont pas non plus privilégiées.

Conclusion.

L'étude qui précède n'a pas pris en compte la totalité du vignoble languedocien, mais du moins elle a mesuré les pentes d'un Biterrois élargi qui est assez significatif de l'ensemble de la région. Il faut en retirer l'impression que la pente du vignoble bas-languedocien est, en moyenne, à peine plus faible que celle d'un vignoble réputé de pente, celui de la côte bourguignonne, et nettement plus forte que celle du très réputé Médoc. Il ne faut pas confondre vignoble de masse et vignoble de plaine et on doit abandonner l'idée reçue d'une viticulture languedocienne occupant essentiellement des espaces plats. La tendance actuelle du développement du vignoble des coteaux languedociens (3) ne peut que confirmer cette révision.

Max DERRUAU
Université de Clermont-Ferrand

NOTES

- (1) Rolande GADILLE. - *Le vignoble de la côte bourguignonne*. - Publications de l'Université de Dijon, XXXIX.- Paris, les Belles lettres, 1967.- 688 p., 1 carte h. t. en dépl.
- (2) René PIJASSOU. - *Un grand vignoble de qualité, le Médoc*. - Paris, Tallandier, 1980. 2 vol., 1 476 p.
- (3) Pierre CARRIERE. - Viticulture et espace rural. L'assiette géographique du vignoble languedocien et son évolution récente. - *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, 1973, t.7, fasc. 2, p. 221-239.

Année de parution : 1982

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1982 n° 1



Jacques ROUZIER, Béziers, une ville en profonde mutation ;

Jean CLAPARÈDE, Le portail du château de Cambous (Hérault) ;

M. DERRUAU, Le vignoble du Bas-Languedoc est-il un vignoble de plaine ?

Henri MICHEL, In memoriam : Le professeur Émile Appolis (1903-1980) ;

Jean-Jacques JULLY, Céramiques grecques ou de type grec et autres céramiques en Languedoc Méditerranéen, Roussillon et Catalogne (VII^e-IV^e siècles avant notre ère).

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

